



Bulletin

septembre 2011

Mise à jour: Piste et pelouse

Page 2

Entreprise en vedette

Page 3

Programme des enseignes

Page 4

“Aimer” notre page

facebook

et restez à jour avec les événements locaux, les ressources et les nouvelles.

WWW.MUNARGYLE.COM

À l'heure actuelle, nous travaillons sur une mise à jour de notre site web municipal et apprécions votre contribution.

S'il vous plaît, envoyez-nous vos suggestions et vos commentaires.

Téléphone 648-2931 ou Courriel info@munargyle.com



Le saviez-vous?...

- ◆ Les réunions du Conseil sont ouvertes au public et ont lieu le deuxième et le dernier mardi de chaque mois. Les réunions commencent à 18 h 30.
- ◆ Tous les individus ou tous les groupes qui désirent faire une présentation au Conseil doivent contacter le bureau du directeur général au 648-3293 au moins deux semaines avant la réunion afin d'être ajouté à l'ordre du jour.
- ◆ Les ordres du jour des réunions du Conseil sont disponibles au site web municipal - www.munargyle.com/council - ou bien vous pouvez venir les chercher en personne le vendredi qui précède chaque réunion.

Message du Préfet Aldric d'Entremont

Je suis content de partager avec vous les résultats de l'une de nos réunions de discussions communautaires. Nous avons organisé ces réunions dans chacun de nos neuf districts. 131 personnes sont venues nous parler et plusieurs nous ont envoyé leurs commentaires avant et après les réunions.

Il y avait consensus sur trois choses :

- a) Les gens ont beaucoup de fierté pour leurs communautés et ils n'avaient pas de problèmes d'identifier les atouts communautaires
- b) ils voyaient la valeur de autres communautés en dehors de leur district
- c) Ces réunions devraient avoir lieu plus souvent.

Ces rencontres étaient des occasions pour nous d'entendre ce que vous pensez être les points forts de votre communauté en particulier. Nous nous attendions de recevoir plusieurs commentaires tels que « très unies et solidaires ». D'autres observations nous ont surpris. Nous étions là pour apprendre de vous et pour partager. Notre dernier bulletin vous a fourni des réponses à certaines questions de nature générale, et à la page 2 de cette édition, nous allons continuer avec d'autres réponses. Nous avons décidé d'organiser une réunion annuelle dans chaque district et nous allons bientôt fixer les dates. Ces dates feront partie du calendrier du ramassage des ordures ainsi que dans l'ensemble de nos outils de communication.

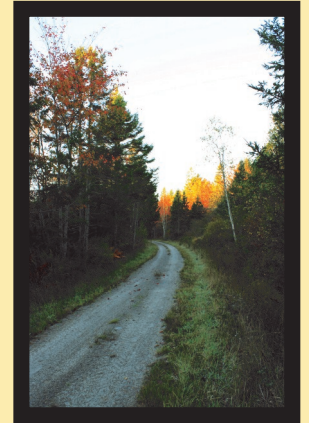
Nous avons décidé d'organiser une dixième rencontre avec les jeunes qui travaillent dans tous les départements de la municipalité. Ces 25 jeunes étaient âgés de 17 à 24 ans. Nous avons été surpris et inspirés par ce que nous avons entendu.

La chose prédominante que nous avons entendue de ces 25 jeunes intelligents et enthousiastes, était que s'il y avait de l'emploi en Argyle, plus de 90 % d'entre eux choisiraient de revenir chez eux pour y travailler et y demeurer après avoir complété leurs études. Certains ont admis que c'était certainement agréable de déménager et de vivre dans une citée, mais rien ne peut comparer avec demeurer chez soi. Demeurer chez soi signifie : famille, appui, confort, amour, un bon endroit pour une jeune famille, tranquillité, sûreté, pouvoir s'exprimer en français, etc. Plusieurs de ces mots sont les mêmes que les 131 personnes se servaient lors des réunions.

Jeunesse d'Argyle, nous vous avons entendu haut et clair! Nous désirons travailler pour et avec vous afin de créer une communauté qui doit vous inclure... travailler à de bons emplois, acheter des maisons, et avoir des enfants qui fréquenteront nos écoles. Nous voulons travailler à créer des occasions afin qu'Argyle devienne un lieu où nos jeunes peuvent revenir. Nous espérons recevoir des réponses et de la collaboration pour entreprendre cette tâche importante.

Bonne lecture,

Aldric d'Entremont, préfet



OMU Argyle



Les réunions des comités du pont de la Pointe du Sault et de l'inondation de Quinan vont reprendre afin de continuer les préparatifs en cas d'urgence. La saison des ouragans est arrivée. Préparez-vous avec les fournitures d'urgence nécessaires pour 72 heures.

www.preparez-vous.gc.ca/



Information importante pour les aînés et aînées

Les formulaires de demande pour remboursement des impôts fonciers pour aînés et aînées pour l'année 2011 sont disponibles au bureau municipal (téléphonez au 648-2311). **La date limite pour faire la demande pour cette remise est le 31 décembre 2011.** Cette initiative provinciale fournit aux aînés et aînées admissibles une remise de 50 % de leurs impôts fonciers jusqu'à 600 \$. **Pour admissibilité et autres renseignements, s'il vous plaît téléphonez sans frais au 1-800-670-4357.**



Le bureau municipal et les archives seront fermés durant les journées suivantes:

- ⇒ **le lundi 4 septembre :**
(Fête du travail)
- ⇒ **Le lundi 10 octobre :**
(Action de grâce)
- ⇒ **le vendredi 11 novembre :**
(Jour du souvenir)

CONCERNES COMMUNAUTAIRES— LES CHIENS



Le conseil et le personnel de la municipalité ont écouté à vos inquiétudes. Une des questions soulevées dans chaque district était en ce qui concerne les chiens libres et potentiellement dangereux. La Municipalité d'Argyle a un règlement municipal sur les chiens en vigueur et est disponible en ligne sur notre site web www.munargyle.com, sous l'onglet « Le Conseil » et la section « Règlements municipaux », ou bien en téléphonant le Département de l'Inspection des Propriétés et des Travaux Publics au 648-2623.

Si vous avez un problème avec un chien qui ne peut pas être résolu amicalement dans votre communauté, veuillez contacter notre bureau au 648-2623 ou bien composer le 742-3147, une ligne disponible 24 heures sur 24, pour déposer une plainte. Votre plainte sera documentée et notre agente des règlements municipaux sera avisée et effectuera les opérations suivantes :

Si le chien est en liberté (errant hors de la propriété du propriétaire), l'agente a le droit et ramassera le chien qui sera amené à la succursale locale de la SPCA à Yarmouth. Le chien sera tenu là pour 72 heures. L'agente des règlements municipaux contactera le propriétaire du chien ou fera tous les efforts pour contacter le propriétaire en utilisant les médailles d'identification pour se référer à l'information du propriétaire. Le propriétaire aura l'occasion de récupérer son chien, mais sera soumis à des amendes applicables. Si après 72 heures et le chien n'est pas récupéré et s'il n'est pas considéré violent ou dangereux, on peut le placer en adoption.

Si le chien n'est plus errant et est de retour sur la propriété du propriétaire, l'agente contactera le propriétaire et lui avisera du règlement municipal sur les chiens, et qu'il est responsable de leur chien errant et que tous les propriétaires de chien doivent respecter ce règlement. Cette visite sera suivie d'une lettre et d'une copie du règlement municipal.

Si vous croyez que vous traitez d'un chien potentiellement féroce et dangereux, il est important d'appeler le numéro de 24 heures sur 24 aussitôt que possible. Vous serez demandés de fournir une déposition si le chien a attaqué, vous a menacé ou si vous avez témoigné un incident. Ceci sera nécessaire afin d'obtenir un mandat pour sécuriser le chien s'il n'est pas en liberté. Les chiens sont d'excellents compagnons et font souvent de très bons animaux familiers, mais ils peuvent être dangereux si provoqués, apeurés, perdus ou maltraités. Il est essentiel de trouver un bon équilibre entre la protection des animaux familiers et nos citoyens comme le mentionne notre règlement municipal. C'est l'intention du Conseil de protéger les citoyens de la municipalité comme une priorité si un chien est considéré féroce et dangereux.

Le Conseil a demandé au personnel de réévaluer et de moderniser son courant règlement municipal sur les chiens en réponse à nos discussions dans vos communautés.

Le règlement municipal, une fois rédigé, sera présenté au public pour des commentaires de la communauté avant d'être approuvé par le Conseil. Les communautés seront informées de ses réunions lorsqu'ils auront lieu.

DÉPARTEMENT DES LOISIRS D'ARGYLE

L'Association de soccer mineur d'Argyle aimerait remercier tous les entraîneurs, les parents, et les participants pour une merveilleuse saison de soccer cet été. Nous aimerions également rappeler à tous que les maillots de soccer doivent être retournés au Département des loisirs si vous ne l'avez pas déjà fait. Merci et nous souhaitons vous revoir l'été prochain.

Le Département des loisirs d'Argyle désire prendre l'occasion pour remercier tout le personnel d'été qui travaillait dans les camps d'été et diverses activités durant l'été. **Votre dévouement envers le Département des loisirs et la municipalité est apprécié.**

Cet automne, le Département des loisirs va organiser des activités pour les adolescents, les adultes, et les familles aux écoles suivantes :

les mardis – École Pubnico-Ouest

les mercredis – École Wedgeport

les jeudis – École Belleville

Ces événements auront lieu de 18 h à 20 h. Il y aura des sports "vient qui veut", des soirées de familles, des soirées pour filles, etc.



Info: 648-3379 ou par courriel à gdentremont@munargyle.com



Entreprise en vedette: **Color Glo** Canada



Color Glo peut restaurer, réparer, nettoyer, et désodoriser aussi bien que renouveler ou souvent changer la couleur du cuir, du vinyle, du plastique dur, du feutre, du tissu et du tapis. Quant aux automobiles, il s'agit des phares, feux arrière, sièges, tapis, tableaux de bord, garnitures de toit, panneaux de porte, consoles et intérieurs de coffre. Dans le secteur résidentiel, nous nettoyons des fauteuils, des chaises, des canapés et des tapis et dans le secteur de la récréation : des caravanes, bateaux et VTT. Tout le travail est fait sur place. Ce service mobile fournit une option à prix bas au lieu d'une dépense plus élevée qui consisterait à remplacer les morceaux intérieurs ou extérieurs qui sont endommagés ou usés.

www.colorglocanada.com

Pourquoi choisir ColorGlo?

- 30 années d'expérience à travers le monde
- Produits de qualité et notre service est garanti
- Les seuls produits formulés et brevetés utilisés dans le marché qui sont à base d'eau
- Ininflammable et inodore
Les articles rénovés sèchent dans des minutes et l'on peut s'en servir presque immédiatement



AVANT

APRÈS
ColorGlo

Depuis deux ans, Murray d'Entremont de Pubnico-Ouest est le technicien et le concessionnaire de Color Glo pour toute la région du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Vous pouvez le rejoindre aujourd'hui pour une proposition, par téléphone au (902) 648-7514 ou par courriel à murraydentremont@ns.sympatico.ca

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN PERMIS DE DÉMOLITION ?

Saviez-vous que dans notre municipalité, un permis de démolition est nécessaire pour démolir un édifice? Le permis de démolition ne coûte rien et le bureau d'évaluation est averti que l'édifice est retiré de la propriété et à la suite votre imposition est ajustée.

Pour plus d'information, s'il vous plaît contactez l'inspecteur des édifices au 648-2623.



ANNONCE de FINANCEMENT DE LA PISTE ET PELOUSE

Le 18 août, 2011 le ministre d'État de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et de la Francophonie, l'honorable Bernard Valcourt, a fait une annonce de financement en vue de la construction d'une installation d'athlétisme, où auront lieu les finales des Jeux de l'Acadie de 2012, dans la municipalité d'Argyle.

La municipalité d'Argyle accueillera les Jeux de l'Acadie de 2012 du 29 juin au 3 juillet 2012, auxquels participeront plus de 1 200 jeunes athlètes des provinces de l'Atlantique. On accueillera également 700 autres personnes de l'extérieur de la région, y compris des entraîneurs, des accompagnateurs et des officiels, et environ 800 bénévoles des environs. L'installation sera aménagée à l'École secondaire Par-en-Bas à Tusket et comprendra une piste intérieure de 400 m à six couloirs et une section de piste à huit couloirs pour les courses de 100 m.

« La piste représente une occasion rêvée pour notre collectivité, affirme le préfet de la municipalité du district d'Argyle, M. Aldric D'Entremont. Il s'agit d'un endroit où les jeunes athlètes peuvent perfectionner leurs habiletés, où les membres de la collectivité peuvent voir des activités sportives, où les bénévoles peuvent consacrer du temps et de l'énergie et mettre à profit leurs compétences, et où les foules peuvent jouir du talent et des nombreuses commodités de la collectivité. »

De gauche à droite : Alain Muise, directeur général; l'honorable Bernard Valcourt, ministre d'État (APECA); Greg Kerr, député de Nova Ouest; et Aldric d'Entremont, préfet



LA VIE ACTIVE EN ARGYLE

Le samedi 1^{er} octobre, le comité de transport actif du comté de Yarmouth (YCAT) sera l'hôte d'un atelier de transport actif à *Lake Milo Boat Club*. Pour confirmer votre présence à cet atelier, s'il vous plaît communiquez avec le Département des loisirs d'Argyle au 648-3379. L'atelier va mettre l'accent sur l'endroit où YCAT devrait concentrer son attention et sur ses activités.

Yarmouth County Active Transportation Committee



PROCHAINS ÉVÈNEMENTS MUNICIPAUX

Le vendredi 28 octobre 2011, les enfants d'âge 12 ans et moins sont invités rejoindre les fantômes et les lutins en visitant la cour hantée de Tusket. Il y aura des friandises gratuites pour les enfants.



Le 27 et 28 octobre 2011, les personnes âgées de 13 ans et plus sont invitées à participer dans une tournée hantée du « District 10 ». Les places sont limitées alors réservez dès le 1 octobre en composant le 648-3379.



Le dimanche 4 décembre 2011 à 19h00, le Père Noël va faire un voyage spécial du Pôle Nord—venez nous rejoindre pour du chocolat chaud et des chants de Noël lors du 17^e allumage de l'arbre de Noël.

Pour plus d'information, s'il vous plaît téléphonez au Département des loisirs au 648-3379.

PROGRAMME D'ENSEIGNES GRATUITES 2011

3120

Nous avons commandé les enseignes pour tous ceux qui ont fait demande cette année (la date limite était le 12 août).

Lorsque les enseignes seront prêtes (quelque temps à l'automne), on vous contactera pour venir les chercher au bureau municipal de 8h30 à 16h30.

Plus d'info, 648-2314 ou peggyboudreau@munargyle.com



Prenez l'éducation de votre enfant en main

Apprenez comment budgéter, ouvrir un Régime enregistré d'épargne-études, et comment accéder aux programmes gouvernementaux qui ont le but de vous aider à épargner pour l'éducation de votre enfant.

Tri-County Women's Centre vous propose **Baby \$steps : Un programme d'épargne**

conjointement avec YMCA et le gouvernement du Canada pour l'éducation de votre enfant. Pour plus d'information, téléphonez au 742-0085 ou par courriel à debbie@tricitywomenscentre.org

FÉLICITATIONS!

aux gagnantes de nos bourses
municipales

**“Les communautés
en croissance”:**

Kayla Doucette de Wedgeport,
étudiante de l'École secondaire
de Par-en-Bas

&

Shana Muise de Tusket,
étudiante de Drumlin Heights
Consolidated School



*Nous souhaitons
le succès à vous
et vos camarades
de classe dans
vos études!*

Municipalité d'Argyle
27, chemin Courthouse
C.P. 10

Tusket, Nouvelle-Écosse B0W 3M0
Télécopieur: 648-0367

Site web: www.munargyle.com

**Heures de bureau
de la Municipalité**

lundi - vendredi
8 h 30 - 16 h 30

Les archives municipales - 648-2493
Département de taxation - 648-2311
Développement communautaire - 648-2931
Finances et administration - 648-3293
Inspection des propriétés et des travaux publiques -
648-2623

Loisirs et Département d'informatique - 648-3379
Organisation des mesures d'urgences - 648-2314

Questions? Commentaires? Suggestions? Courriel: newsletter@munargyle.com